# "Infos... Mairie"

Nº 06 - 08/2021



Égalité

3 Rue de la Vierge 2 03 84 20 40 84

Courriel: <u>mairieduhautduthem@wanadoo.fr</u>
Site Internet: hautduthemchateaulambert.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 8h30 à 11h30 Les lundis, mardis & vendredis de 13h30 à 16h30 sur rendez – vous



Félicitations à l'équipe créatrice de ces œuvres réalisées à partir d'éléments recyclés.

Brava!







# Le Mot De Madame Le Maire

L'été déjà bien avancé, une météo bien capricieuse laissaient cependant entrevoir une légère stabilité de la pandémie mais plus le temps passe plus les questions se posent, néanmoins il est certain que la vaccination renforce l'immunité et peut-être d'éviter un nouveau confinement...malgré tout, les gestes barrières et port du masque restent de riqueur.

Au cours des festivités du 14 juillet déroulées le 17 juillet, le VACCIBUS a connu un véritable succès pour preuve la longue file d'attente pour y accéder. Le rappel de la 2ième injection s'effectuera à Servance-Miellin le 21 août 2021 de 17h.à 18h30 sur la place devant la mairie.

Cette saison propice aux sorties, au farniente ou à la lecture du bulletin municipal n°6 auquel vous y trouverez joints celui de la CCME, le flyer du tri OM et le mot du personnel de la pharmacie About en reconnaissance au soutien apporté lors de leur sinistre, porteront à votre connaissance les dernières infos de la vie locale.

Bonne lecture.

Profitez de vos vacances.

Sylviane VALDENAIRE

#### AVIS

En raison des contraintes sanitaires, toutes les manifestations prévues pour la Fête Patronale sont ANNULFFS.!

Merci de votre compréhension





#### Information Jeunesse:

Les cartes avantages jeunes qui connaissent chaque année un beau succès, seront disponibles gratuitement début septembre.

Les jeunes de moins de 30 ans peuvent bénéficier des avantages de cette carte.

A vous d'en profiter sans modération !!!

# Informations Diverses

## FÊTES ET CÉRÉMONIES :



#### Fête des Mères:



Elle a eu lieu le samedi 29 mai.

Cette fête inaugurée en 2018, recensait 6 naissances puis en 2019 également 6 nouveau-nés.

Elle est annulée en 2020, si bien que le cumul des 2 années représentait 8 enfants en 2021.

Remerciant les mamans présentes et excusant les familles indisponibles ce jour-là, je soulignais le rôle sans limite d'une mère au sein du foyer.

D'abord, la maman donne la vie puis elle éduque son enfant, soigne ses bobos, console ses chagrins, lui apprend à vivre avec les autres...

Avec tout son amour maternel, elle l'aide à se construire pour réussir sa vie personnelle, professionnelle à devenir adulte.

Mais pour elle, il restera toujours son petit...

Avec regret, nous n'avons pas pu offrir le verre de l'amitié mais toutes ont reçu une composition florale et un don de 50€ par enfant qui sera versé sur un compte ouvert au nom du nouveau-né.



Je renouvelle mes chaleureuses

félicitations et mes vœux de bonheur à toutes les mamans à l'honneur ce jour-là mais aussi à toutes celles d'hier et de demain.



## Cérémonie de la Citoyenneté du 12 juin 2021

Trois jeunes de notre village, Elise, Nathan, Charlène ont reçu leur carte d'électeurs et leur livret de citoyenneté.

Elle s'adresse aux nouveaux inscrits sur les listes électorales venant d'avoir 18 ans et sur laquelle est rappelée la devise nationale :

#### LIBERTE EGALITE FRATERNITE

<u>La Liberté</u>: sans elle nous ne pourrions nous exprimer et choisir notre avenir...

<u>L'Egalité</u> : chaque citoyen dispose des mêmes Droits et Devoirs devant la République...

<u>La Fraternité</u> : qui nous rappelle que nous sommes tous des êtres humains qui devons se respecter et s'écouter...



Félicitations à ces nouveaux électeurs!



## **SHOW CIRCUS:**

Le 24 juillet, un cirque installé sur la place A.Côme, a attiré de nombreux spectateurs pour le plus grand plaisir des petits et ...des grands!

Spectacle gratuit offert à tous les enfants par la municipalité

Même pas peur du python de 4m!

Bien courageuses ces dames!





Et monsieur porte tout de même 40kg sur ses épaules!

Heureusement ce reptile d'Amazonie ne mange que tous les 15 jours de la carpe ou du brochet...

# ABRI BUS:

# Infos des Adjoints

Le 30 juin, un camion de l'entreprise SOGEA en charge de l'enfouissement des lignes électriques entre Les Chaseaux et La Rochère a, en manœuvrant, percuté l'abri bus situé rue de La Libération, le rendant inutilisable et dangereux.

L'expert de la société SOGEA est passé le 05 août dernier pour évaluer les dégâts et Groupama passera le 11 août pour le compte de la commune ainsi nous saurons si il y aura réparation ou reconstruction d'un neuf.

Quoiqu'il en soit, il ne sera malheureusement

pas réparé pour la rentrée de septembre 2021. Il nous faudra donc patienter...





#### **BAR-RESTAURANT-EPICERIE:**

Avec les congés, le chantier est un peu au ralenti.

La partie aménagement des toilettes en PMR et la mise aux normes des eaux usées sont maintenant achevées.

La prochaine étape consiste à la pose d'une terrasse sur le côté gauche du restaurant et d'une rampe d'accès passant devant le bâtiment pour garantir l'accessibilité aux personnes handicapées.

Pour ce faire, la Société Valdenaire sera en charge de terrasser les fondations, puis Jean Luc Lassus réalisera la terrasse et la rampe d'accessibilité.

Ludovic VERBAERE

## VOIRIE & SIGNALISATION & FORÊTS:

#### 

Sur nos routes, les travaux ont commencé, le chemin du grand bois a été reprofilé et il attend la couche de bitume fluxé de même que la rue de l'Eglise.

A la Pile le pont de la Côte Renard est refait à neuf, un bel ouvrage, des enrochements guident les deux rivières à l'entrée et à la sortie, les abords sont reprofilés et une couche de macadam raccorde la route de chaque côté.

Il reste les barrières à poser.



Pêche électrique



Pont de la Côte Renard

ENEDIS a organisé une opération 'enfouissement de la ligne « E.D.F » de 20 000 volts, de la route des Chaseaux jusqu'en haut de la Rochère (ex Abel Claudel) en passant par la route des Granges et la D 486, tout cela a fortement détérioré nos routes, néanmoins l'entreprise Valdenaire devrait remettre tout cela en état prochainement, puis après raccordement l'ancienne ligne sera déposée.

Les opérations de Point à temps (rustines) auront lieu en septembre.

Je vous rappelle que les bords de route doivent être élagués et que cet élagage est à la charge des riverains! Alors à vos serpes et tronçonneuses, il y a du travail, les camions et engins de déneigement ne pourront bientôt plus passer!

#### ⇒ SIGNALISATION:

Une grande partie des panneaux en commande sont livrés, les employés les positionneront dans les prochaines semaines, il reste à nous livrer les plaques des numéros de maison.

## ⇒ FORÊTS:

Les parcelles de bois misent en vente cette année ont trouvé preneurs, une rentrée d'argent qui est la bienvenue.

De nombreux particuliers font couper des bois scolytés ou secs, pour exploiter ces bois les débardeurs empruntent les chemins, les pistes et les routes, malheureusement, souvent ils dégradent les revêtements, creusent des tranchées ou bouchent les fossés. La remise en état leur incombe en relation avec les propriétaires des bois vendus ! Sinon les réparations sont à la charge de la commune et donc des contribuables !!! Merci de prêter une grande attention à tout cela, des lettres de rappel seront adressées aux exploitants connus.

Claude LAMBOLEY

#### **⇒** FLEURISSEMENT





### Voici le temps des vacances!

Malgré un temps incertain, les fleurs des bacs et massifs commencent seulement à s'épanouirent! Par contre, les jardinières ont beaucoup souffert de la pluie, quel dommage pour les géraniums qui eux n'aiment pas l'eau.

#### Concours départemental des Villes et Villages Fleuris:

Le Jury est passé sur notre commune le **Lundi 28 Juin**. Ce qui est très tôt à mon goût.

Encore de bonnes appréciations générales sur notre commune.

Le Passage du jury de la route de villages Fleuris (RDF) chargé de départager les 20 communes est passé quant à lui le **Jeudi 05 Août**.

Le jury communal (commission Fleurissement) composé de 5 membres a fait sa tournée le Lundi 2 Août.

A nouveau, nous recherchons toujours des bénévoles pour le nettoyage et l'arrosage des massifs ou jardinières. Merci à vous.

Bonnes vacances à tous et à toutes!

Un grand merci aux jeunes mariés Romain et Marie qui ont dédié la quête de leur mariage au fleurissement du village.

Merci pour cette générosité. Tous nos vœux de bonheur.

Jean-Michel GENEY

# Rappel « Bien Vivre » Chez Nous



#### > Le Bruit :

# Bieu vivre eusemble

Selon l'arrêté préfectoral n°21 du 18 mai 2006 relatif à la lutte contre le bruit du voisinage, « tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition, ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit. »

- Article 3: toute activité professionnelle bruyante doit être interrompue entre 20h et 7h, et toute la journée des dimanches et jours fériés.
- Article 4: les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers ne peuvent être effectués que

Les jours ouvrables de 9h à 12 h et de 14h à 19h30 Les dimanches et jours féries de 10h à 12h

• Article 5: les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage...

#### La Divagation des animaux :

Tout chien en dehors des propriétés doit être tenu en laisse. Tout accident provoqué par un animal sur le domaine public (morsure, accident de la circulation ou chute) engage l'entière responsabilité de son maître.

De même les déjections canines sont interdites sur les vois publiques, les trottoirs, les espaces de jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Les propriétaires de chiens ont l'obligation de ramasser les traces laissées par leurs animaux préférés.



#### Courrier de la poste :

En date du13 juillet, la Poste nous interpelle sur les risques encourus par les facteurs soit par accident, soit par morsures, provoqués par des chiens en divagation...

#### > Les Feux :

Le brûlage à l'air libre est strictement interdit : (déchets verts, restes de bois, plastiques, papiers, etc.) nous devons trier dans le bac OM ou poubelle Jaune et apporter le non collecté à la déchetterie...

En cette période de sécheresse, un incendie peut avoir de lourdes conséquences. La fumée pouvant incommoder de nombreuses personnes et causer de multiples désagréments.

Afin de limiter les risques incendie, le lancement type lanternes, est interdit sur le département

#### > Cimetière:

De nombreuses tombes, encore en attente de procédure, présentant des défauts de structure, signalées par des plaquettes font l'objet de rénovation ou différents types de travaux selon le code « Couleur ».

<u>Avant les travaux</u>, les personnes concernées sont invitées à passer en mairie faire une déclaration de travaux.

Après vérification de la conformité, le dossier sera classé.

Merci de votre compréhension et de respecter l'ordre de la procédure en commençant par le début...

#### > Nettoyage de la nature

Ce samedi 12 juin, tous ces bénévoles, petits et grands ont parcouru les rues du village pour traquer toutes sortes de déchets, jetés par des personnes peu scrupuleuses...

Un grand MERCI à toutes et à tous pour votre civisme, pour le



respect de la nature et pour bien vivre dans un environnement propre.

# Délibérations du Conseil Municipal

#### Le 15 mai 2021 :

123 : Travaux de réfection de l'ouvrage d'art - La Côte Renard lieu dit La pile - demande de subventions

#### Le 26 juin 2021 :

124 : Audit Energétique du Bar/Restau/Epicerie, Ancienne Poste, Ecole de Belmont

125 : Demande de subventions pour travaux du petit patrimoine non protégé

126 : Rétrocession d'un caveau

<u>Vous pouvez consulter les délibérations et comptes rendus sur le site</u> internet de la commune.



# AUX AMATEURS DE CARTES!

Envie de passer une après-midi dans la bonne humeur!

N'hésitez pas à venir rejoindre les joueurs de cartes ou autres jeux de société tous les Jeudis à <u>la Salle de Réunion</u> de la Mairie de 14h à 18h et ainsi former de nouvelles équipes...

La date n'est pas encore fixée, elle dépendra des nouvelles mesures sanitaires...

<u>La Salle d'Activité</u> reste à la disposition des joueurs qui pourront préparer boissons et autres douceurs...

#### \* RAPPEL:

#### Location Presbytère :

A louer 1 appartement au 2ème étage type F3 dans l'ancien presbytère entièrement rénové



<u>Pour plus de</u> contacter la Haut du Them-

# Petits Rappels

renseignements: mairie de Château Lambert, 20 40 84

Téléphone :03 84

E-mail: mairieduhautduthem@wanadoo.fr

# Nouveaux à France Services





Désormais vous pouvez être mis en contact avec un Agent des Finances Publiques tous les mardis matins à partir du 07 septembre 2021.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de Rosianne ou de Martine disponibles aux horaires indiqués sur dépliant distribué lors du dernier bulletin.

\* Accès Wifi mis à votre disposition pour télétravailler, réaliser vos démarches avec votre ordinateur......avec possibilité d'impression

# HORAIRES DECHETTERIE: (Attention, dernier accès autorisé 10 minutes avant la fermeture)

TERNUAY: Lieudit du « Ruisseau Jannot aux Etroitures - 70270 Ternuay - 203 84 63 27 04

🖔 Horaires d'été : 1 er Mars au 31 Octobre

Mardi & Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

♦ Horaires d'Hiver: 1er Novembre au 28/29 février

Mardi & Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

#### ♦Veuillez-vous munir de votre carte

➡ MELISEY: rue du Cimetière - 70270 Melisey - 2 03 84 63 27 04

🖔 <u>Horaires d'été</u> : 1er Mars au 31 Octobre

Lundi :de 13h30 à 18h00

Mercredi, vendredi & samedi: de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

♦ Horaires d'Hiver: 1<sup>er</sup> Novembre au 28/29 février

Lundi : de 13h30à 16h30

Mercredi, vendredi & samedi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

# Un aperçu de la Vierge des Neiges en cours de rénovation

